



**FOPIS  
VOPSI**

**FEDE**

---

**Invitation à la presse :**  
**Assises du service public et parapublic fribourgeois**  
**et**  
**20 ans de la FOPIS**

**La durabilité passe par le service public**  
**Dans le débat d'aujourd'hui, les services publics sont très fréquemment abordés comme de purs centres de coûts. Au nom de réflexions strictement financières, on en vient à oublier totalement qu'ils sont avant tout des services à la population, que strictement personne ne serait en mesure d'assumer de la même manière, malgré ce que veulent faire croire les chantres de la privatisation.**

Et si les services publics étaient les seuls garants d'un développement durable pour nos sociétés ? C'est sous ce titre un brin provocateur que la FEDE et la FOPIS ont décidé de placer le débat pour leurs premières « Assises du service public et parapublic fribourgeois », qui seront organisées le vendredi après-midi 12 avril à l'Aula de l'Université de Fribourg.

Le nombre de collaborateurs des administrations et des institutions parapubliques augmente, les budgets prennent l'ascenseur. Et si c'était simplement tout bénéfique pour notre société ? Dans de nombreux dossiers, dans notre canton et ailleurs en Suisse, on constate que seuls les coûts des prestations fournies par les acteurs publics et parapublics retiennent l'attention des médias et des majorités de droite.

Ceux qui attaquent le plus fortement les services publics oublient très consciencieusement de signaler que l'évolution législative, la progression démographique et l'augmentation des exigences des citoyens provoquent, *de facto*, des besoins supplémentaires et donc une augmentation des coûts dans les administrations.

La population est ballottée entre les défenseurs du service public et ses pourfendeurs. Comme l'a bien montré la votation sur l'initiative populaire du 11.12.2015

« Oui à la suppression des redevances radio et télévision (suppression des redevances Billag) », qui a souvent été résumée comme une votation sur le service public, la population est attachée à ses services publics (71,6 % des Suisses ont refusé l'initiative). Mais, d'un autre côté, elle a parfois le sentiment que ces derniers sont dépendants et que leur personnel est privilégié.

**Le service public au cœur de la pyramide du développement durable**

Ces « Assises du service public et parapublic » ne vont pas à elles seules résoudre cette dichotomie, mais elles sont nées de la volonté de se réinterroger, avec sérieux, non pas seulement sur le coût des services publics, mais sur leur rôle. Pour cadrer le débat, la FEDE et la FOPIS ont décidé de porter leur attention sur cette question : l'in-



**FOPIS  
VOPSI**

**FEDE**

vestissement des citoyens pour leurs services publics est-il rentable en termes de développement d'une société durable ?

La FEDE et la FOPIS sont aux premières loges pour constater que les services publics sont des facteurs cruciaux de cohésion sociale, qu'ils s'engagent clairement en faveur d'une approche plus écologique et qu'ils sont intimement liés à la prospérité économique : ils se retrouvent donc au cœur de la pyramide du développement durable.

La FEDE et la FOPIS se réjouissent de donner la parole à Jean-Marc Groppo qui s'exprimera sur les commissions de personnel et à Maxime Morand, dont l'intervention portera sur le leadership.

Les deux hommes rejoindront ensuite une table ronde qui réunira Gerhard Andrey, Dominique de Buman, Andrea Burgener Woeffray, Anne-Claude Demierre et Georges Godel. Sous la houlette de François Mauron, responsable de la rubrique régionale de La Liberté, ils se demanderont si le personnel de l'Etat et la population partagent les mêmes intérêts et les mêmes combats ou si, au contraire, les services publics sont coupés de la réalité de la population et les administrations publiques tournent en rond en se nourrissant de leurs propres préoccupations sans égard pour les besoins réels de la population.

La journée du 12 avril doit permettre cette réflexion sur les enjeux réels des services publics pour la population de notre canton et de notre pays.

### **Programme de la manifestation**

Aula de l'Université de Fribourg –  
Miséricorde - Vendredi 12 avril - 13 h 30

## **ASSISES DU SERVICE PUBLIC ET PARAPUBLIC FRIBOURGEOIS**

### **La durabilité passe par le Service public !**

13 h 30

Jean-Marc Groppo, Président du Conseil de fondation Prof-IN:

### **La commission du personnel vue par l'employeur : chance ou inconvénient ?**

Le personnel qui s'organise et se défend, un intérêt pour l'employeur ?

14 h 30

Maxime Morand, ancien DRH de Lombard Odier Darier Hentsch, éthicien :

### **Le leadership de demain matin : Le monde du travail en durabilité positive.**

Un management autoritaire a-t-il encore sa place dans le monde actuel ?

### **15 h 30 TABLE RONDE : Personnel de l'Etat et population : mêmes combats, mêmes intérêts ?**

Avec la participation de Gerhard Andrey, Dominique de Buman, Andrea Burgener Woeffray, Anne-Claude Demierre, Georges Godel, Jean-Marc Groppo, Maxime Morand.

### **La manifestation est libre et ouverte au personnel du secteur public et parapublic ainsi qu'à toute personne intéressée !**



**FOPIS**  
**VOPSI**

**FEDE**

---

## 20 ans de la FOPIS



**La FOPIS profiter de fêter son anniversaire durant ces assises.**

**Pour célébrer ses 20 ans, la FOPIS organise une soirée festive ouverte au personnel des institutions sociales fribourgeoises.**

La FOPIS a été créée près de trois décennies après le changement de paradigme dans la prise en charge des personnes en situation de handicap. Dans la deuxième moitié du XX<sup>e</sup> siècle, des institutions professionnelles à caractère d'accueil et de formation succèdent aux œuvres caritatives et religieuses. Les formations du secteur social se développent sur mandat des institutions.

La première convention collective de travail du secteur, dans le canton de Fribourg a été signée en 1984. Elle a été renouvelée en 1991 et est restée en vigueur jusqu'en 2005.

## **Nouvelle convention INFRI-FOPIS, en vigueur depuis 2006**

Jusqu'alors rassemblées dans une « commission commune », les associations professionnelles du secteur social s'organisent, en 1999, en une association faîtière constituée juridiquement, donnant naissance à la FOPIS. Bernard Carrel, Jean-René Wisard, Philippe Wandeler, Rinaldo Guscioni, Kurt Nobs, Josef Aebischer et Christiane Dreyer ont notamment été les instigateurs de cette naissance.

Le financement des institutions sociales est à la charge du canton. Les institutions ont d'abord été organisées autour de l'AFIJH (Association fribourgeoise des institutions pour les jeunes inadaptés et handicapés) avant de se constituer en faîtière en 2006, sous le nom de INFRI – 46 institutions aujourd'hui.

C'est donc entre INFRI et la FOPIS que se négocie la nouvelle convention du secteur social. La CCT INFRI-FOPIS, en vigueur depuis 2006, permet d'uniformiser, dans une certaine mesure les conditions de travail dans les institutions membres d'INFRI.

Pour la FOPIS, 2006 a aussi marqué un tournant avec la mise en place d'une structure commune avec la FEDE, en particulier avec un secrétariat commun.

---

**Contact** : Sophie Tritten, 079 704 73 63